

INFORMATION

Le Maire et son Conseil Municipal vous informent que le réseau public Très Haut Débit en fibre optique est déployé sur la commune de Saint-Merd-La-Breuille.

L'ouverture commerciale est programmée **Le mardi 11 juillet 2023**

C'est à partir de cette date que vous pourrez souscrire des contrats et disposer des services d'accès à Internet en Très Haut Débit. C'est aussi à partir de cette date que les divers opérateurs vont débiter le démarchage sous différentes formes : démarchage téléphonique, démarchage par courrier, présence sur la commune,.... C'est pourquoi, il semble important de rappeler d'une part de prendre le temps de la réflexion avant de souscrire un abonnement et d'autre part que :

- Le réseau public fibre est construit par DORSAL et exploité par la société publique locale NATHD. **TOUS LES OPERATEURS** devront donc traiter avec NATHD pour utiliser le réseau et commercialiser leurs offres ;
- Sauf cas particuliers, les frais relatifs aux branchements à la prise ont été acquittés par les collectivités en charge du déploiement de la fibre et qu'ils n'ont pas à être facturés par les opérateurs aux administrés pour les 24 prochains mois environ.
- Un délai de 30 jours de réflexion est mis en place entre la souscription de l'offre et le branchement.

Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le conseil Municipal